



Plan Local d'Urbanisme

**Commune de
SAILLANS**

Modification n°1b

3. Pièces graphiques modifiées

Approbation : 06/03/2020
Modification 1b :

Plan de zonage au 1/2500
Plan de zonage au 1/6500

BEAUR

Siège Social
10 rue Condorcet
26100 Romans-sur-Isère
04 75 72 42 00

Bureau Secondaire
12 rue Victor-Camille Artige
07200 Aubenas
04 75 89 26 08

janvier 26
5.22.129

Département de la Drôme

Commune de Saillans

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE 4.1

REGLEMENT GRAPHIQUE

Echelle : 1/2500

Révision approuvée le 06 mars 2020

Modification n° 1:

Janvier 2026

Bureau d'étude : Claire Bonneton + Adeline Mazars

Urbanistes-Paysagistes

Modification : BEAUR

EMPLACEMENTS RESERVES			
Emplacements réservés (L151-41 code de l'urbanisme)			
Numero	Objet	Destinataire	Surface en m²
1	Aménagement de la ville drôme	CCOPS	1388
2	Traitement des bords de la STEP	CCOPS	2889
3	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	214
4	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	361
5	Supprimé (modification n°1)		
6	Aménagement public permettant l'amélioration du départ du sentier pédon vers "Le Verdeyer"	Commune de Saillans	531
7	Aménagement public permettant l'amélioration du départ du sentier pédon vers "Le Verdeyer"	Commune de Saillans	181
8	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	407
9	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	202
10	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	305
11	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	436
12	Aménagement d'un bassin de rétention des eaux pluviales	Commune de Saillans	321
13	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	242
14	Aménagement d'espace public permettant d'accompagner et/ou d'agrandir le lieu public contigu	Commune de Saillans	245
15	Création de stationnements	Commune de Saillans	385
16	Création d'équipements publics (centre rural d'animation, cheminement et espaces publics)	Commune de Saillans	3073
17	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	296
18	Création d'équipements publics	Commune de Saillans	1235
19	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	115
20	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	207
21	Aménagement d'un bassin de rétention des eaux pluviales	Commune de Saillans	1332
22	Aménagement d'un bassin de rétention des eaux pluviales	Commune de Saillans	248
23	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	146
24	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	220
25	Création de stationnements	Commune de Saillans	570
26	Aménagement de cheminement mode doux, et bâti communal (péri-scolaire / salle accessible)	Commune de Saillans	691
27	Création d'équipement public pour améliorer l'accueil touristique	Commune de Saillans	92
28	Création d'un espace public et d'un accès à la Drôme	Commune de Saillans	678
29	Aménagement de la ville drôme	CCOPS	215
30	Aménagement de la ville drôme	CCOPS	998
31	Création de stationnements salonniers	Commune de Saillans	21,6
32	Création d'aménagements routiers et de stationnements	Commune de Saillans	209
33	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	453
34	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	432
35	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	69
36	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	217
37	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	279
38	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	206
39	Aménagement des accès à la drôme et création de jardins partagés	Commune de Saillans	11790
40	Création de stationnements	Commune de Saillans	1089

- ZONAGE
- UA : secteur urbain du centre ancien

■ UB : secteur urbain mixte à vocation principale d'habitat

■ UE : secteur d'équipements publics

■ UEstep : secteur d'équipements publics à destination de la station d'épuration

■ UT : secteur dédié aux activités économiques

■ UT : secteur dans lequel sont implantés des équipements à vocation touristique

■ AUA : secteur d'urbanisation future dit "ouvert" à vocation dominante d'habitat (ouverte à l'urbanisation dans le respect des OAP)

■ Certaines zones AUA sont concernées par des programmes de logements pour mixité sociale

■ AU : secteur d'urbanisation future dit "fermé" à vocation dominante d'habitat (ouverte à l'urbanisation dans le respect des OAP après réalisation des équipements desservant le terrain)

■ A : secteur agricole

■ Ap : secteur agricole à sensibilité paysagère

■ Aa : secteur agricole situé à proximité des secteurs urbains

■ N : secteur naturel

■ Ne : secteur naturel pouvant accueillir des équipements

■ Nec : secteur naturel pouvant accueillir de l'hébergement touristique (camping)

■ NI : secteur naturel pouvant accueillir des activités de loisir

■ Npv : secteur naturel pouvant accueillir des installations photovoltaïques

- ELEMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX
- ◆ Eléments de paysage à protéger : arbres (L151-19 code de l'urbanisme)

● Eléments de petit patrimoine à protéger (L151-19 code de l'urbanisme)

--- Patrimoine à protéger : murs (L151-19 code de l'urbanisme)

--- Recul minimum d'implantation des constructions de 10 m vis à vis de l'emprise publique

▨ Eléments de paysage à protéger : parcs, cour, jardins et alignement de platane boisement d'intérêt (L151-19 code de l'urbanisme)

▨ Secteur patrimonial à mettre en valeur

▨ Bâtiment patrimonial d'intérêt (L151-19 code de l'urbanisme)

▨ Bâtiment patrimonial remarquable (L151-19 code de l'urbanisme)

▨ Elément de bâti à protéger : Cabanon patrimonial (L151-19 code de l'urbanisme)

▨ Elément de bâti à protéger : Cabanon d'intérêt (L151-19 code de l'urbanisme)

- ELEMENTS ENVIRONNEMENTAUX
- ▨ Espaces boisés classés (L113-1 code de l'urbanisme)

▨ Zones humides

▨ Ripisylve à protéger (L151-23 code de l'urbanisme)

▨ Corridor écologique à préserver (L151-23 code de l'urbanisme)

▨ Secteur d'intérêt écologique à préserver (L151-23 code de l'urbanisme)

- AUTRES PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS
- ★ Bâtiment susceptible de changer de destination (L151-11 code de l'urbanisme)

★ Bâtiment susceptible d'être restauré (L111-23 code de l'urbanisme)

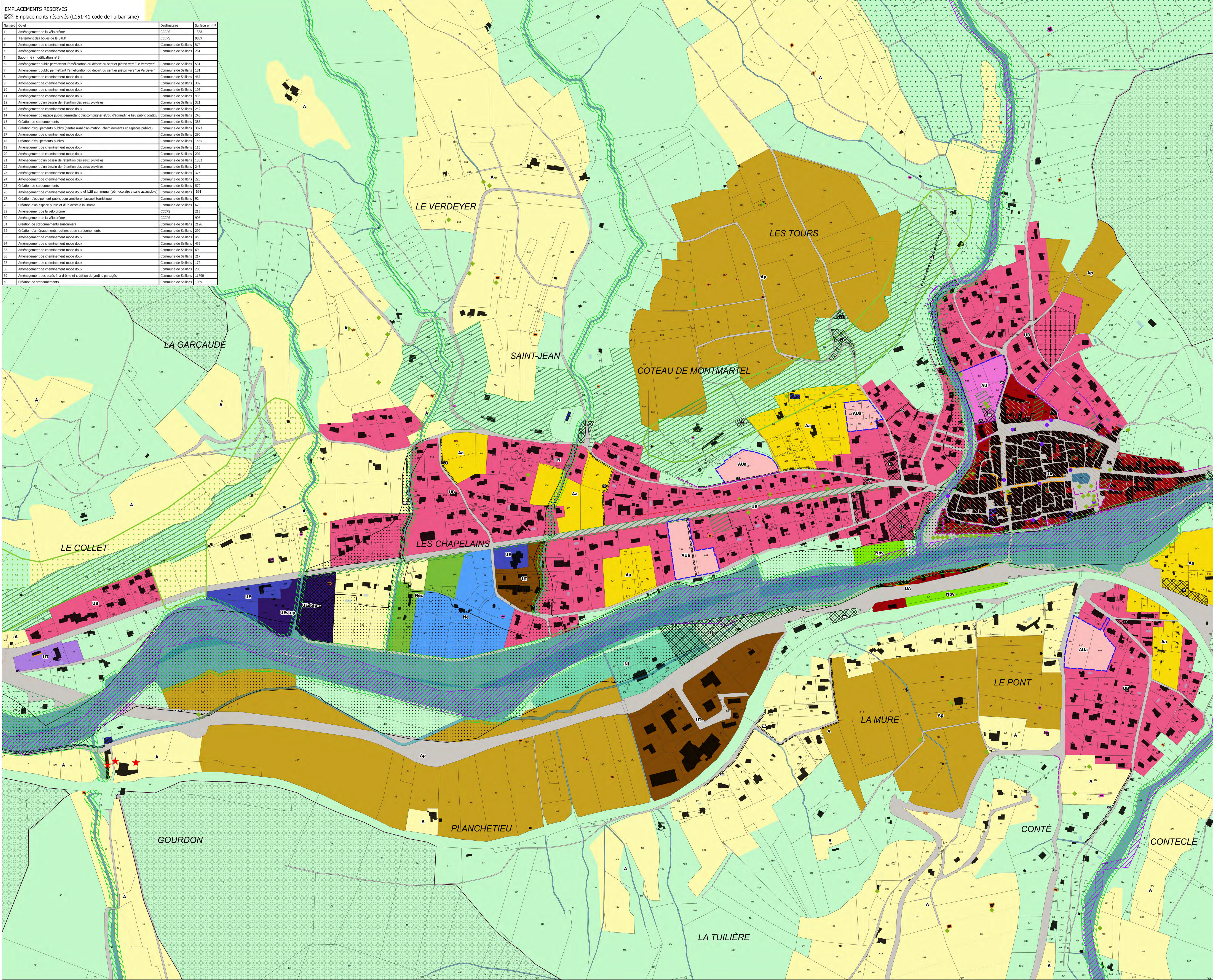
— Linéaire de commerce, de service public, ou d'autre équipement public à protéger (L151-16 et R151-37 code de l'urbanisme)

▨ Bâtiment d'élevage agricole (soumis à périmètre de réciprocité de 50 m)

▨ Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre (R123-13 12)

▨ Localisation des risques naturels : pour plus de détail se reporter au règlement graphique 4.2

▨ Secteur concerné par une OAP



PLAN LOCAL D'URBANISME
PIECE 4.1

REGLEMENT GRAPHIQUE
Echelle : 1/6500

Révision approuvée le 06 mars 2020
Modification n° 1:

Janvier 2026

Bureau d'étude : Claire Bonneton + Adeline Mazars
Urbanistes-Paysagistes
Modification : **BEAUR**

0 100 200 300 400 m



ZONAGE

- UA : secteur urbain du centre ancien
- UB : secteur urbain mixte à vocation principale d'habitat
- UE : secteur d'équipements publics
- UEstep : secteur d'équipements publics à destination de la station d'épuration
- UI : secteur dédié aux activités économiques
- UT : secteur dans lequel sont implantés des équipements à vocation touristique
- AUa : secteur d'urbanisation future dit "ouvert" à vocation dominante d'habitat (ouverte à l'urbanisation dans le respect des OAP)
Certaines zones AUa sont concernées par des programmes de logements pour mixité sociale
- AU : secteur d'urbanisation future dit "fermé" à vocation dominante d'habitat (ouverture à l'urbanisation dans le respect des OAP après réalisation des équipements desservant le terrain)
- A : secteur agricole
- Ap : secteur agricole à sensibilité paysagère
- Aa : secteur agricole situé à proximité des secteurs urbains
- N : secteur naturel
- Ne : secteur naturel pouvant accueillir des équipements
- Nec : secteur naturel pouvant accueillir de l'hébergement touristique (camping)
- NI : secteur naturel pouvant accueillir des activités de loisir
- Npv : secteur naturel pouvant accueillir des installations photovoltaïques

ELEMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

- Eléments de paysage à protéger : arbres (L151-19 code de l'urbanisme)
- Eléments de petit patrimoine à protéger (L151-19 code de l'urbanisme)
- Patrimoine à protéger : murs (L151-19 code de l'urbanisme)
- Recul minimum d'implantation des constructions de 10 m vis à vis de l'emprise publique
- Eléments de paysage à protéger : parcs, cour, jardins et alignement de platane boisement d'intérêt (L151-19 code de l'urbanisme)
- Secteur patrimonial à mettre en valeur
- Bâtiment patrimonial d'intérêt (L151-19 code de l'urbanisme)
- Bâtiment patrimonial remarquable (L151-19 code de l'urbanisme)
- Elément de bâti à protéger : Cabanon patrimonial (L151-19 code de l'urbanisme)
- Elément de bâti à protéger : Cabanon d'intérêt (L151-19 code de l'urbanisme)

ELEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

- Espaces boisés classés (L113-1 code de l'urbanisme)
- Zones humides
- Ripisylve à protéger (L151-23 code de l'urbanisme)
- Corridor écologique à préserver (L151-23 code de l'urbanisme)
- Secteur d'intérêt écologique à préserver (L151-23 code de l'urbanisme)

AUTRES PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS

- Bâtiment susceptible de changer de destination (L151-11 code de l'urbanisme)
- Bâtiment susceptible d'être restauré (L111-23 code de l'urbanisme)
- Linéaire de commerce, de service public, ou d'autre équipement public à protéger (L151-16 et R151-37 code de l'urbanisme)
- Bâtiment d'élevage agricole (soumis à périmètre de réciprocité de 50 m)
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre (R123-13 12)
- Localisation des risques naturels : pour plus de détail se reporter au règlement graphique 4.2
- Secteur concerné par une OAP

EMPLACEMENTS RESERVES

Emplacements réservés (L151-41 code de l'urbanisme)

Numero	Objet	Destinataire	Surface en m²
1	Aménagement de la vélo drôme	CCPS	1388
2	Traitement des boues de la STSP	CCPS	9699
3	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	574
4	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	261
5	Supprimé (modification n°1)		
6	Aménagement public permettant l'amélioration du départ du sentier piéton vers "La Verdoyère"	Commune de Saillans	531
7	Aménagement public permettant l'amélioration du départ du sentier piéton vers "La Verdoyère"	Commune de Saillans	181
8	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	467
9	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	392
10	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	105
11	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	436
12	Aménagement d'un bassin de rétention des eaux pluviales	Commune de Saillans	321
13	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	242
14	Aménagement d'espace public permettant d'accompagner et/ou d'agrandir le lieu public contig	Commune de Saillans	245
15	Création de stationnements	Commune de Saillans	365
16	Création d'équipements publics (centre rural d'animation, cheminements et espaces publics)	Commune de Saillans	3073
17	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	296
18	Création d'équipements publics	Commune de Saillans	1535
19	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	115
20	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	207
21	Aménagement d'un bassin de rétention des eaux pluviales	Commune de Saillans	1332
22	Aménagement d'un bassin de rétention des eaux pluviales	Commune de Saillans	240
23	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	150
24	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	220
25	Création de stationnements	Commune de Saillans	570
26	Aménagement de cheminement mode doux et bâti communal (péri-scolaire / salle accessible)	Commune de Saillans	691
27	Création d'équipement public pour améliorer l'accueil touristique	Commune de Saillans	52
28	Création d'un espace public et d'un accès à la Drôme	Commune de Saillans	678
29	Aménagement de la vélo drôme	CCPS	215
30	Aménagement de la vélo drôme	CCPS	969
31	Création de stationnements saisonniers	Commune de Saillans	2326
32	Création d'aménagements routiers et de stationnements	Commune de Saillans	299
33	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	453
34	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	432
35	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	99
36	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	217
37	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	179
38	Aménagement de cheminement mode doux	Commune de Saillans	206
39	Aménagement des accès à la drôme et création de jardins partagés	Commune de Saillans	11790
40	Création de stationnements	Commune de Saillans	1089

